

SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE Histoire

Une universitaire prépare une exposition sur les écoles communales

Françoise Bayard, professeur émérite d'histoire moderne à l'université Lumière-Lyon 2, prépare actuellement une exposition sur les écoles du village. Celle-ci sera installée à la médiathèque à l'occasion des prochaines journées du patrimoine.

Le samedi 21 septembre, l'historienne commentera son travail puis elle proposera une visite des trois sites en expliquant leur évolution au fil du temps.

Rencontre avec une professionnelle passionnée qui a pendant plusieurs années dirigé les recherches des membres de la commission histoire de la communauté de communes Chamousset en Lyonnais. Une occasion de raviver les mémoires ou éveiller la curiosité et l'intérêt des nouveaux habitants.

Comment avez-vous construit votre exposition ?

« Je l'ai découpée en plusieurs parties : les écoles sous

l'Ancien Régime, du XVI^e siècle à la Révolution ; le XIX^e et le XX^e siècles et aujourd'hui. »

Une école existait-elle dans la commune avant la Révolution ?

« Oui, mais pas toujours de façon continue et on n'en connaît pas l'emplacement. On sait par exemple qu'en 1716, il y en avait déjà une. On sait aussi qu'en 1779, un ancien curé avait donné du mobilier, de l'or, de l'argent, une rente et un pré à une enseignante pour qu'elle éduque gratuitement les pauvres filles de la paroisse. »

Quels sont les changements importants lors du XIX^e siècle ?

« En 1816, la loi ordonnait qu'il y ait une école de garçons pour les communes de plus de 500 habitants, ce qui était le cas, mais cette loi n'était pas respectée. Cependant, en 1833, la loi Guizot s'est appliquée [Ndlr loi ins-

taurant un enseignement primaire public en France]. Comme la municipalité faisait valoir qu'elle n'avait pas d'argent, le préfet a proposé de louer des locaux. L'école a donc été "vagabonde" jusqu'en 1862 [Ndlr date à partir de laquelle la loi a imposé aussi aux écoles d'avoir une bibliothèque]. À ce moment-là, un lieu a été trouvé, un bâtiment a vu le jour en 1868, pour un coût de 18 000 F.

En 1867, avec la loi Duruy, une école pour les filles a été demandée, et les enseignantes devaient être formées dans les écoles normales d'institutrices. La municipalité pensait que ce n'était pas nécessaire car il existait déjà l'école des religieuses coûtant 1 F par mois aux parents et gratuite pour les nécessiteux. »

Et quelles sont les évolutions du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui ?

« Le préfet a demandé une école publique en 1902 et en 1908, l'école des religieuses a fermé. Le bâtiment a reçu pendant un certain temps des pensionnaires qui allaient à l'école publique, des colonies de vacances, puis l'ordre des religieuses a vendu la maison. En 1996, le propriétaire de l'époque l'a vendue à la commune qui l'a revendue à l'Opac (office public d'aménagement et de construction). L'école des filles a été termi-



Françoise Bayard lors d'une conférence historique en 2011. Photo archives Progrès/Lucie MAYOUX

née en 1909. Elle comprenait les classes mais aussi le préau, un parloir, les logements pour la directrice et une adjointe.

La mixité a eu lieu en 1956, ce qui était en avance par rapport à la loi. Enfin, en juin 1996, les classes ont été regroupées dans un seul bâtiment à "l'école de garçons". C'était plus simple pour tout le monde : les parents pouvaient ainsi emmener les petits et les grands sur le même lieu, les enseignants pouvaient échanger régulièrement et la municipalité fai-

sait des économies de chauffage. Plusieurs projets ont été envisagés et le regroupement a demandé pas mal de travaux. L'école « du haut » a été louée à des entreprises. Aujourd'hui, il s'agit d'une entreprise de chauffage avec deux appartements à l'étage. »

De notre correspondante locale Claire-Lise BOSA

Exposition commentée à la médiathèque le samedi 21 septembre, 14 h 30. Gratuite, ouverte à tous.



L'ancienne école de filles est aujourd'hui louée. Photo Progrès / Claire-Lise BOSA